

Fiche technique santé-sécurité (FTSS)

Section 1. Identification de la société et du produit chimique

FABRICANT/FOURNISSEUR

R

Bureau des É.-U. :
Entreprise WD-40
1061 Cudahy Place
San Diego, CA 92138 -0607

Bureau canadien :
WD-40 Products [Canada] LTD.
PO Box 220
Toronto (Ontario) M9C 4V3

Numéro de téléphone pour l'information` (619) 275-1400

Téléphone d'urgence de 24 heures :

Pour soins d'urgence seulement : 1-888-324-7596
(PROZAR)
Chemtec : (800) 424-9300

Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.

Numéro de téléphone pour l'information` (416) 622-9881

Téléphone d'urgence de 24 heures :

Canutec : (613) 996-6666

Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.

NOM DU PRODUIT : 3-EN-UNE® formule professionnelle
LUBRIFIANT POUR PORTES DE GARAGES

FORMULE : Mélange
CLASSIFICATION GÉNÉRALE : Lubrifiant aérosol

DATE DE PRÉPARATION DE LA FTSS : 30 janvier, 2007

Évaluations HMIS

Santé : 2
Inflammabilité : 4
Réactivité : 1

Section 2. Composition/ information sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage massique
Distillats de pétrole aliphatiques	64742-47-8	50-60
Polydiméthylsiloxane	63148-62-9	2-4
Gaz de pétrole liquéfié	68476-86-8	35-45

Voir la section 8 pour les limites d'exposition.

Section 3. Reconnaissance des dangers

DANGER ! AÉROSOL EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. CONTENU SOUS PRESSION. EVITEZ LA CHALEUR, LES ÉTINCELLES ET LES FLAMMES. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. DANGEREUX SI INHALÉ INTENTIONNELLEMENT.

Évitez de respirer les vapeurs concentrées. Utiliser avec une ventilation adéquate. Évitez tout contact avec les yeux.

Effets possibles sur la santé :

Voies d'entrée principales : Inhalation, contact avec la peau et les yeux.

Effets aigus:

Inhalation : De fortes concentrations peuvent provoquer une irritation nasale et respiratoire et des effets sur le système nerveux central comme des maux de tête, des étourdissements et des nausées. L'abus intentionnel peut être dangereux ou mortel.

Contact avec la peau :	Le contact prolongé et/ou répété peut provoquer une faible irritation et une délipidation avec dermatite possible.
Contact avec les yeux :	Un contact peut légèrement irriter les yeux. Peut causer des rougeurs et un larmoiement.
Ingestion :	Ce produit a une faible toxicité orale. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, nausée, vomissement et diarrhée. Le contenu liquide présente un danger d'aspiration. Si le produit est avalé, il peut entrer dans les poumons et peut provoquer une pneumonie chimique.
Effets chroniques :	Aucun prévu
Troubles médicaux aggravés par l'exposition :	Des troubles oculaires, cutanés et respiratoire préexistants peuvent s'aggraver par une exposition

Section 4. Premiers soins

Ingestion (avalé) :	Danger d'aspiration. NE faites PAS vomir. Appelez immédiatement un médecin, un centre antipoison ou la ligne d'assistance de sécurité WD-40 au 1 888 324-7596.
Contact avec les yeux :	Rincez bien à l'eau. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.
Contact avec la peau :	Lavez avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consultez un médecin.
Inhalation (Respirer) :	S'il y a irritation, emmenez la personne à l'air frais. Si une irritation ou d'autres symptômes se développent et persistent, consultez un médecin.

Section 5. Mesures pour combattre les incendies

Propriétés d'inflammabilité :	Extrêmement inflammable selon l'essai de projection de la flamme US CPSC.
Point d'éclair :	-20° F selon le creuset ouvert Tagliabue.
Limites d'inflammabilité :	LEI : 1,8% LSE : 9,5%
Agents d'extinction :	Utilisez de l'eau pulvérisée, un agent chimique en poudre, du dioxyde de carbone ou de la mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de l'eau en abondance. Le produit brûlé flottera sur la surface et étendra l'incendie.
Procédures spéciales pour combattre les incendies :	Les pompiers devraient toujours porter des appareils respiratoires autonomes à adduction d'air et des vêtements complets de protection. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau. Utiliser un blindage afin de se protéger contre l'éclatement des conteneurs.
Les dangers d'incendie ou d'explosion inhabituels :	Contenu sous pression Les conteneurs d'aérosols peuvent éclater lors d'un incendie. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se dissiper le long des surfaces jusqu'aux sources d'ignition isolées et revenir en arrière.

Section 6. Nettoyage des rejets accidentels

Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Éliminez toutes les sources d'inflammation et ventilez l'endroit. Les cannettes qui s'écoulent devraient être mises dans un sac en plastique ou dans un seau ouvert jusqu'à ce que la pression se soit dissipée. Contenir et recueillir le liquide avec un absorbant inerte et le placer dans un conteneur jusqu'à son élimination. Nettoyer minutieusement l'endroit affecté. Signaler les déversements aux autorités comme il est requis.

Section 7. Manutention et entreposage
--

- Manipulation :** Éviter le contact avec les yeux. Évitez tout contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols Utiliser avec une ventilation adéquate. Garder loin de la chaleur, des étincelles, des surfaces chaudes et des flammes nues. Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation. Ne percez et n'incinerez pas les contenants. Garder la canette loin du courant électrique. La formation d'arc électrique peut causer un trou (perforation) qui peut déclencher un incendie instantané causant de sérieuses blessures. Toute mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément les vapeurs et en les inhalant peut être dangereux ou mortel. Gardez hors de portée des enfants.
- Entreposage :** Ne pas entreposer sous des températures au-delà de 120°F ou sous la lumière directe. Aérosol niveau 3 U.F.C (NFPA 30B). Ne placez pas le contenant dans l'eau chaude ou près des radiateurs, cuisinières ou autres sources de chaleur. Protégez contre les dommages physiques.

Section 8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

Limites d'exposition professionnelle.

Distillats de pétrole aliphatiques	100 ppm MPT ACGIH-VLE 500 ppm MPT OSHA LEA
Polydiméthylsiloxane	Aucune établie
Gaz de pétrole liquéfié	1 000 ppm MPT ACGIH-VLE 1 000 ppm MPT OSHA LEA (comme propane)

Les contrôles suivants sont recommandés pour l'utilisation normale de ce produit par le consommateur.

- Mesures d'ingénierie :** Utilisez dans un endroit bien ventilé.
- Protection personnelle :**
- Protection des yeux :** Évitez tout contact avec les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection.
- Protection de la peau :** Évitez le contact prolongé avec la peau. Il est recommandé de porter des gants résistants aux produits chimiques lors d'une manutention dans laquelle un contact avec la peau est probable.
- Protection des voies respiratoires :** Aucun exigé lord d'un usage normal avec une ventilation adéquate.

Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, l'utilisation des contrôles suivants est recommandée

- Mesures d'ingénierie :** Utiliser une ventilation générale adéquate, à aspiration localisée pour maintenir un niveau d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.
- Protection personnelle :**
- Protection des yeux :** Des lunettes de protection sont recommandées si un contact oculaire est probable.
- Protection de la peau :** Porter des gants résistants aux produits chimiques.
- Protection des voies respiratoires :** Aucun requis si la ventilation est adéquate. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, porter un respirateur approuvé par NIOSH. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et les normes OSHA 1910.134, ANSI Z88.2.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Pression de vapeur :	40-60 psig @ 70 F	Densité de vapeur (air=1) :	>1
Gravité spécifique (eau=1) :	0,75	Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) :	Moins de 1
Plage d'ébullition :	N/D	% de matières volatiles par volume :	98%
Solubilité dans l'eau (20 C) :	Insoluble	lb/gal COV :	N/D
Apparence et odeur :	Vaporisateur aérosol clair. Odeur de pétrole.	Coefficient de distribution eau/huile :	N/D

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas.
Conditions à éviter :	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et autres sources d'ignition. Ne percez et n'incinerez pas les contenants.
Incompatibilités :	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux :	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxyde de silicium, formaldéhyde, fumée.

Section 11. Information toxicologique

La toxicité orale de ce produit est estimée à plus de 5 000 mg/kg selon une évaluation des ingrédients. Ce produit n'est pas répertorié comme produit toxique selon les critères établis. Il présente un danger d'aspiration.

Aucun des composants de ce produit n'est répertorié à titre de carcinogène ou de carcinogène suspect ou n'est considéré un danger pour la reproduction.

Section 12. Information écologique

Aucune donnée n'est disponible actuellement.

Section 13. Remarques sur l'évacuation

Les contenants aérosols ne devraient pas être percés, compactés dans des compacteurs pour ordures ménagères ou incinérés. Les contenants vides peuvent être éliminés par des options de gestion des déchets normales. Si ce produit devient un déchet, il est supposé faire parti des critères de RCRA comme déchets toxiques et inflammables (D001). Cependant il est la responsabilité du producteur de déterminer la propre classification et méthode d'élimination au moment de son élimination. Éliminez conformément à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

Section 14. Information sur le transport

Description relative à l'expédition terrestre selon DOT.	Bien de consommation, ORM-D
Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) :	Aérosols, 2, UN1950

Section 15. Renseignements sur la réglementation

SARA 302 :	Aucun trouvé		
SARA 311/312 catégories des dangers :	Immédiats (aigus),	Chroniques (à retardement),	Inflammabilité

SARA 313 : Produits chimiques Aucun
toxiques :

OSHA : dangereux sous les critères de la norme de communication des dangers fédérale OSHA (29 CFR 1910.1200).

Proposition 65 de Californie : Aucun composant répertorié.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

Classification SIMDUT canadienne : Catégorie B-5 (aérosol inflammable)

Cette FTSS a été préparée conformément aux critères des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FTSS contient toute l'information requise par les RPC.

Section 16. Autres

Évaluation des dangers HMIS :	Santé - 2 é (danger modéré)	Danger d'incendie - 4 (danger grave)	Réactivité - 0 é (faible danger)
--------------------------------------	--	--	---

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc.

Date de révision : 01/30/2007 Remplace : Nouveau produit.

Cette FTSS est conforme aux directives OSHA établies par la norme 29 CFR 1910.1200 et les règlements SIMDUT canadiennes. L'information contenue dans ce document a été compilée de sources que nous croyons fiables, mais cela n'est pas garanti. On suggère aux récipiendaires de confirmer avant d'utiliser le produit que les données sont exactes. Les normes changent sans préavis. Le récipiendaire est responsable de faire en sorte que son personnel soit avisé de tout changement qui pourrait les affecter. Les données fournies dans cette FFSP ne doivent pas être utilisées comme spécifications, mais seulement comme information générale pour l'utilisation sans danger de ce produit. L'utilisateur devrait se reporter aux lois applicables avant d'utiliser le produit.

N/D = indéterminé N/E = Non établie S/O = Ne s'applique pas.